

FICHE SIGNALÉTIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

PRODUIT : Herbicide pour herbes et mauvaises herbes**CODE : 7 28130 0**

SECTION 1 – INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

No d'enregistrement P.C.P. : 29822**Nom chimique : N/A****Nom commun : N/A****Usage du produit : Herbicide non sélectif****Classification TMD : Non réglementé**

SECTION 2 – INGRÉDIENTS DANGEREUX

INGRÉDIENTS	% DU POIDS	# ENR. CAS	DL 50 (mg/Kg)	M.P.T. – V.L.E.
Acide acétique	7	64-19-7	Oral, Rat: >5000	VLE-MPT: 10ppm (8 heures) VLE-LECT: 15 ppm (Base: Irritation)

SECTION 3 – DONNÉES PHYSIQUES

Apparence : liquide ambre translucide**Odeur : odeur de vinaigre****Seuil détectable de l'odeur : Non déterminé****pH : 2-3****Pression de vapeur : Non déterminée****Solubilité : Entièrement soluble dans l'eau****Densité de la vapeur : Non déterminée****Point de congélation : $\approx 0^{\circ}\text{C}$** **Point d'ébullition : $\approx 100^{\circ}\text{C}$** **Température critique : Non applicable****Densité relative : $\approx 1,00$ (eau = 1)****Coefficient de répartition : Aucune donnée****Taux d'évaporation : Non déterminé**

SECTION 4 - INFLAMMATION ET EXPLOSION

Point d'éclair : N/A**Limite inférieure d'explosivité (%) : N/A****Agent d'extinction d'incendie : Aucune recommandation spécifique. Utiliser un agent approprié pour l'extinction des feux naissants.****Procédures de lutte contre les incendies : Portez un équipement protecteur adéquat. Utilisez de l'eau pour protéger les contenants qui sont exposés au feu contre toute rupture. Utilisez un extincteur pour réduire ou rediriger les vapeurs. Ne pas arroser directement sur la source de la fuite. Un personnel bien formé peut neutraliser un déversement. Le contact avec les métaux courants produit de l'hydrogène gazeux qui peut entraîner la formation de matières explosives dans l'air ambiant.****Température d'inflammation spontanée : N/A****Limite supérieure d'explosivité (%) : N/A**

SECTION 5 – DONNÉES DE RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable**Risque de polymérisation : Aucun****Conditions à éviter : Éviter la chaleur – en présence de chaleur, le produit libère des gaz irritants.****Incompatibilités (Matériaux à éviter) : Garder loin des matières oxydantes et des acétaldéhydes.****Produits de décomposition dangereux : Aucun de connu.**

SECTION 6 – DONNÉES SUR LES DANGERS POUR LA SANTÉ

Contacts avec le produit : (sous conditions normales d'utilisation)

Contact avec la peau : Mineur. Contact avec les yeux : Majeur. Ingestion : Mineur. Inhalation : Modéré.

SURVOL DES DANGERS

Liquide moyennement irritant qui ne brûlera pas la peau, mais qui irritera sévèrement les yeux. La sévérité de l'irritation dépend de la durée d'exposition. En général, les solutions et les vapeurs ayant un pH de 3 ou moins entraînent peu de conséquences pour la santé lorsqu'elles sont inhalées ou au contact des yeux. La solution étant légèrement plus forte qu'un vinaigre domestique, son ingestion peut irriter la bouche.

Effets importants à court terme, suivant la nature du contact

Inhalation : Lorsque les vapeurs sont de 50 à 100 ppm, elles peuvent causer de l'irritation nasale et la sensation d'avoir le souffle court. Une concentration élevée peut entraîner des maux de gorge, de la toux et de la difficulté à respirer.

Contact avec la peau : Le contact avec la peau en santé n'entraîne normalement aucune réaction que ce soit. Le contact avec une blessure ouverte, telle une coupure, peut causer une sensation de chaleur ou de brûlure légère. Rougeurs et éruptions peuvent apparaître à la surface de l'épiderme des personnes prédisposées à avoir des problèmes reliés à la peau.

Contact avec les yeux : Les faibles concentrations de vapeurs (10 - 35 ppm) peuvent causer des irritations instantanées entraînant sur des rougeurs. Les vapeurs concentrées ou le contact avec la forme liquide du produit peuvent entraîner des irritations sévères causant enflure et conjonctivite. Si le contact avec les yeux est léger, l'agression sera sans conséquence durable.

Ingestion : Le liquide peut entraîner une légère irritation de la bouche, de la gorge et de la voie gastro-intestinale. Le risque d'aspiration est plus élevé que le risque d'ingestion: l'aspiration du produit peut causer des dommages aux poumons, affectant la respiration.

Effets chroniques à long terme, suivant la nature du contact :

Le contact avec le produit n'aura aucun effet néfaste à long terme sur la santé. Les rapports ayant fait état de sensibilités causées par les solutions acétiques sur la peau et au niveau de la respiration ne sont pas concluants, car les personnes affectées étaient en contact avec d'autres substances chimiques au même moment. Le CIRC n'a pas étudié les propriétés cancérigènes des ingrédients contenus dans ce produit.

Conditions médicales aggravées par l'exposition : Problèmes de peau et troubles respiratoires déjà existants.

SECTION 7 – PREMIERS SOINS

Inhalation : Si la personne a le souffle court, éloignez la source de contamination ou accompagnez la victime à l'air frais et demandez conseil à un médecin. Si sa respiration s'est arrêtée, pratiquez la respiration artificielle. Si son coeur s'est arrêté, opérez sans délai la réanimation cardio-pulmonaire (RCP). L'administration d'oxygène doit être faite par une personne formée à cet effet. Maintenez la personne complètement au repos: elle ne doit faire aucun effort physique. Conduisez-la immédiatement dans un centre médical d'urgence.

Ingestion : Si la personne est inconsciente, en voie de perdre conscience ou en proie à des convulsions, ne lui faites rien ingérer par la bouche. Rincez-lui vigoureusement la bouche avec de l'eau. **Ne la faites pas vomir.** Faites-lui boire 300 mL (10 onces) d'eau. Si elle vomit d'elle-même, maintenez-la penchée pour réduire les risques d'aspiration. Donnez-lui à nouveau de l'eau. Conduisez-la immédiatement dans un centre médical d'urgence.

Contact avec la peau : Portez des gants de protection imperméables au besoin. Lavez immédiatement les zones contaminées à l'eau tiède et rincez doucement pendant plusieurs minutes. Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Contact avec les yeux : Lavez immédiatement l'oeil ou les yeux contaminés à l'eau tiède. Rincez doucement pendant au moins 20 minutes en maintenant la ou les paupières ouvertes. Prenez garde de ne pas mettre l'oeil non affecté au contact de l'eau contaminée. Une solution saline neutre peut être utilisée si disponible. Si l'irritation persiste, conduisez immédiatement la personne dans un centre médical.

Généralités : Apportez immédiatement l'aide requise (confort, chaleur, repos). Ayez recours à une aide médicale pour toute exposition, sauf les inhalations et les contacts avec la peau de faible importance.

SECTION 8 – MESURES PRÉVENTIVES

Protection respiratoire : Masque antipoussière approuvé par la NIOSH

Protection de yeux : Lunettes de sécurité

Protection de la peau : Gants de protection contre les produits chimiques

Autres équipements de protection : Aucun

Contrôles techniques : Utilisez un système local ou central de ventilation pour maintenir les expositions au-dessous des limites prescrites.

Exigences d'entreposage : N/A

Température d'entreposage : N/A

SECTION 9 – DONNÉES DE PROTECTION ENVIRONNEMENTALE

Fuite ou déversement : Balayez ou aspirez le produit et disposez dans un contenant à ordures.

Disposition des déchets : Mettez les contenants vides dans une poubelle domestique. Disposez du produit non utilisé conformément aux réglementations locales, provinciales ou fédérales.

Impacts environnementaux : Aucun.

Les informations transmises dans ce document sont considérées comme étant exactes et transmises en tant que guide lors de l'utilisation du produit dont il est fait mention. Ces informations ne concernent pas l'utilisation du produit en combinaison avec d'autres produits ou au sein d'un processus pouvant transformer ses propriétés. Premier Tech Home & Garden ne garantit pas l'exactitude des informations ici transmises, implicites et explicites, ni la performance du produit. Cette fiche signalétique Santé-Sécurité est valide pour trois années suivant sa date d'émission.

Préparé par : Département technique

Date d'émission : 1er août 2013